

Sommaire

<i>Rencontre avec M. Jean-Baptiste Lemoyne, conseiller général de Chéroy.....</i>	<i>2</i>
<i>Rencontre avec Monsieur le Ministre Henri de Raincourt.....</i>	<i>2</i>
<i>Le Président du Conseil Général de l'Yonne donne une réponse à Mme le maire de Chéroy.....</i>	<i>3</i>
<i>Question de certains conseillers municipaux pour le conseil municipal du 24 septembre.....</i>	<i>3</i>
<i>Mme le maire de Chéroy demande des précisions au président du conseil général de l'Yonne.....</i>	<i>4</i>
<i>Le conseil municipal de Chéroy délibère au sujet du transfert de la classe à Dollot.....</i>	<i>4</i>
<i>Le conseiller général de Chéroy donne des garanties concernant le transport scolaire.....</i>	<i>4</i>

Rencontre avec M. Jean-Baptiste Lemoyne, conseiller général de Chéroy

publié par nos.ecoles le Samedi, octobre 3 2009 - 21:30

Suite à la rencontre avec M. de Raincourt, nous avons rencontré M. Jean-Baptiste Lemoyne, actuel conseiller général de Chéroy pour évoquer avec lui la situation liée au RPI de nos trois communes.

L'objectif premier de cette rencontre était d'établir un contact avec notre conseiller général et de connaître son opinion concernant ce dossier. Concernant l'éventualité de la disparition du RPI, nous avons eu l'oreille attentive de M. Lemoyne sur les points suivants :

- Inquiétudes concernant le coût du transport scolaire : celui-ci est aujourd'hui intégralement subventionné par le conseil général qui répond à l'obligation de subventionner tout ou partie de ces transports lorsque la distance à couvrir excède 4km. Dans le cas d'une disparition du RPI, la distance à parcourir serait de l'ordre du kilomètre, d'où la suppression des subventions laissant à la commune de Chéroy la charge de ces transports. Une estimation détaillée du coût de ce transport pour le ramassage des élèves des Pinçonnières et du Bois Lunain est disponible [ici](#).
- Qualité de l'accueil de nos enfants : 3 classes d'élémentaire sont actuellement sur Chéroy. Dans l'éventualité de la disparition du RPI, 120 élèves seront alors à scolariser sur Chéroy, soit en moyenne 4 classes de 30 élèves (il est peu probable que l'inspection académique accorde 5 classes de 24 élèves). Il faudra donc procéder à l'aménagement d'une nouvelle classe, soit au sein de l'école primaire, soit au sein de l'école maternelle. Dans un cas comme dans l'autre, la question de la qualité de l'accueil des enfants reste un point d'interrogation.
- Accueil des enfants de moins de 3 ans : plusieurs habitants et habitantes de Dollot et Vallery ont actuellement des enfants scolarisés sur Chéroy et également des enfants accueillis à la crèche ou auprès d'assistantes maternelles de Chéroy. La disparition du RPI et le regroupement des élèves de ces communes sur d'autres sites pousseront peut-être les parents à ne plus utiliser les offres d'accueil existantes sur Chéroy : La coopérations entre communes jouent également un rôle sur les emplois de tous.
- Isolement progressif de la commune de Chéroy qui pourrait rencontrer plus de difficultés pour défendre des projets communaux demandant le concours d'autres parties .
- Impact économique sur la commune avec la réduction des flux de circulation d'habitants des communes de Dollot et Vallery (à commencer par les parents d'élèves).

Rencontre avec Monsieur le Ministre Henri de Raincourt

publié par nos.ecoles le Vendredi, octobre 2 2009 - 22:41

Nous avons rencontré M. de Raincourt, Ministre délégué chargé des relations avec le Parlement et président de la communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne le 2 octobre dernier.

Ministre délégué chargé des relations avec le Parlement et président de la communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne, M. de Raincourt est par ailleurs ancien président du conseil général de l'Yonne et ancien conseiller général de Chéroy. Homme de terrain et toujours engagé localement, M. de Raincourt est particulièrement attentif aux évolutions au sein de nos communes.

Nous lui avons donc remis un courrier pour attirer son attention sur les profonds différends récemment apparus entre les communes de Dollot, Vallery et Chéroy et menaçant le regroupement scolaire. Remis en main propre, ce courrier nous a permis d'échanger sur la situation et les possibilités de trouver une issue, si possible favorable, à ce dossier.

A suivre...

Le Président du Conseil Général de l'Yonne donne une réponse à Mme le maire de Chéroy

publié par nos.ecoles le Mercredi, septembre 30 2009 - 22:52

En réponse au très long courrier ([ici](#)) de Mme le maire demandant une confirmation du maintien des subventions pour le transport scolaire sur le RPI, M. Jean-Marie ROLAND a apporté la même réponse que M. LEMOYNE, Conseiller Général de Chéroy : les transports scolaires continueront à être intégralement subventionnés par le Conseil Général de l'Yonne. Cette lettre est consultable [ici](#).

Question de certains conseillers municipaux pour le conseil municipal du 24 septembre

publié par nos.ecoles le Jeudi, septembre 24 2009 - 20:00

Voici le texte original des questions posées par 4 conseillers municipaux lors du conseil municipal de Chéroy le 24 septembre ([ici](#)). Il est à noter que Mme le Maire n'en a pas effectué la lecture complète lors de ce conseil.

Questions de conseillers municipaux pour la séance du conseil municipal du 24 septembre 2009

Le devenir du RPI est un sujet qui préoccupe bon nombre de nos concitoyens, la preuve en est : le nombre de personnes présentes à la réunion organisée en urgence le dernier jour de l'année scolaire.

- Le conseil municipal peut-il connaître la nature et les résultats des échanges qui ont pu se faire entre les communes de Chéroy, Dollot et Vallery à ce sujet depuis le dernier conseil municipal du 23 juillet ?

- La commission des affaires scolaires n'a pas été réunie à ce jour pour rediscuter des termes de la nouvelle convention. En tant que membres de cette commission nous demandons à la réunir afin de réfléchir à l'avenir du RPI à court, moyen et long terme et aux conséquences pour notre commune d'une sortie du RPI (pédagogiques, matérielles, financières...)

Jean-Pierre BON, Laurence PAGET, Isabelle KSYK, et Catherine FONTAINE

Mme le maire de Chéroy demande des précisions au président du conseil général de l'Yonne

publié par nos.ecoles le Vendredi, août 7 2009 - 00:00

M. J.-B. Lemoyne, Conseiller Général de Chéroy avait apporté une réponse claire concernant les subventions des transports scolaires pour le RPI ([ici](#)). Cette réponse ne semblant pas suffisante, Mme le maire de Chéroy a envoyé un courrier demandant des précisions à M. Roland, président du conseil général de l'Yonne ([Page 1](#), [Page 2](#) et [Page 3](#)).

A lire...

Mr Jean-Marie ROLLAND, a donné une réponse à Mme le maire le 30 Septembre 2009 ([ici](#))

Le conseil municipal de Chéroy délibère au sujet du transfert de la classe à Dollot

publié par nos.ecoles le Jeudi, juillet 23 2009 - 23:04

Le conseil municipal s'est réuni ce Jeudi 23 Juillet et a délibéré sur le RPI

Celui-ci ne devait pas être initialement à l'ordre du jour mais est finalement imposé par Mme le Maire (ce n'est pas légal : Le maire n'a pas le droit, même si aucun conseiller municipal ne s'y oppose, de rajouter une question à l'ordre du jour). La raison de la modification de l'ordre du jour réside dans l'arrivée dans l'après midi à la Mairie d'une [lettre/dotclear/public/RPI/DossierR...](#) du Conseiller Général Mr Lemoyne apportant la garantie de la gratuité des transports scolaires sur le RPI. La délibération de ce conseil est la suivante : 'donner la classe à DOLLOT contre réactualisation de la convention. En cas de refus, la commune de CHEROY reprend sa liberté'. Le compte rendu officiel de ce conseil est disponible [ici](#).

Le conseiller général de Chéroy donne des garanties concernant le transport scolaire

publié par nos.ecoles le Jeudi, juillet 23 2009 - 21:49

Suite aux demandes de garanties exprimées par Mme le Maire de Chéroy (Mme Berteigne) concernant le transport scolaire sur nos trois communes, voici la réponse de M. JB. Lemoyne, Conseiller Général de Chéroy ([ici](#)).

Non sans mal et grâce aux interventions répétées de certains conseillers municipaux, ce courrier a fini par être lu lors du conseil municipal du 23 juillet 2009.

Conclusion :

- les transports scolaires seront bien financés par le conseil général de l'Yonne
- L'argument employé par Mme le Maire, à savoir un prochain abandon des subventions des transports scolaires ne tient donc pas.

La suite :

- Mme le Maire, ne semblant pas tenir compte de la réponse de M. Lemoyne, sollicite le Président du conseil général de l'Yonne ([ici](#))